

NOTE À L'ATTENTION DE
MONSIEUR TEODORO NGUEMA OBIANG MANGUE
VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE

OBJET : C'EST EN MA QUALITÉ D'AMI-FRÈRE QUE JE VOUS PARLE FRANCHEMENT.
ALORS, EXCUSEZ LE TON DE MA LETTRE.

Excellence,

Pour éviter toute équivoque, je vais communiquer ma présente correspondance à votre Avocat Maître Jean-Charles TCHIKAYA en FRANCE.

Maître TCHIKAYA se fera le plaisir de vous la transmettre également pour palier à une éventuelle difficulté de lecture sur MESSENGER compte tenu de la longueur de la présente lettre.

AVANT-PROPOS :

EST-IL BESOIN DE VOUS RAPPELER, EXCELLENCE, MA LOYAUTÉ INDÉFECTIBLE, MA DISPONIBILITÉ INCONDITIONNELLE ET MON TOTAL RESPECT VIS-À-VIS DE VOTRE PERSONNE.

CEPENDANT, NE PAS CONFONDRE AVOIR DU RESPECT POUR UNE PERSONNE ET AVOIR PEUR D'UNE PERSONNE. C'EST POURQUOI, PAR EXTRAPOLATION, JE ME PERMETS DE VOUS DIRE : QUI AIME BIEN CHÂTIE BIEN !

AUSSI, FAUT-IL PARAPHRASER MALCOLM X QUI SOUTIENT, ENTRE AUTRES, QUE « *LE JOUR OÙ LES NOIRS SE RESPECTERONT ENTRE EUX-MÊMES, CE JOUR-LÀ, ILS SERONT PRIS AU SÉRIEUX PAR LES AUTRES* ».

Rappelons le principe qui régit les relations et le fonctionnement dans notre Société moderne : ***LA FONCTION PRIME SUR LE GRADE.***

C'est ce principe susmentionné qui gouverne les relations entre vous et moi depuis 2011 à ce jour de 2016.

En effet, vous me tutoyez toujours parce que vous me considérez comme un ami-frère.

Quant à moi, compte tenu de vos différentes fonctions gouvernementales et politiques en Guinée Équatoriale, je continue toujours de vous vouvoyer.

Toutes les personnes ressources qui travaillent pour votre Excellence, qu'elles soient en Guinée Équatoriale ou qu'elles soient en France, connaissent la nature très fraternelle des relations existantes entre vous et moi.

Par ce qui précède et avec tout le respect que je vous dois eu égard à votre rang de Vice-Président de la République de Guinée Équatoriale,

Permettez-moi de vous parler sans gant et franchement, en tant qu'ami-frère comme vous m'avez toujours considéré.

I- POURQUOI VOULEZ-VOUS ÊTRE CONTRE-NATURE EN ADOPTANT INUTILEMENT ET GRATUITEMENT UNE ATTITUDE ET UN COMPORTEMENT MÉPRISANTS, INGRATS, CRUELS ET INHUMAINS ENVERS LES PERSONNES RESSOURCES TRAVAILLANT, LOYALEMENT ET SINCÈREMENT, EN VOTRE NOM ET/OU POUR VOTRE COMPTE. EXCELLENCE, VOUS ÊTES TROP JEUNE DANS LA VIE POLITIQUE POUR ADOPTER CE GENRE D'ATTITUDE ET DE COMPORTEMENT.

1.1. SONT LÉGIONS DES EXEMPLES SIGNIFICATIFS DE VOS COLLABORATEURS LOYAUX QUI SONT GRAVEMENT VICTIMES, SANS CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE, DE VOTRE ATTITUDE ET DE VOTRE COMPORTEMENT. CES DÉCISIONS ARBITRAIRES NE FONT PAS DE VOUS UN HOMME PUISSANT ; BIEN AU CONTRAIRE...

TOUTES CES BLESSURES, CES HUMILIATIONS ET CES HAINES, QUE VOUS AVEZ CRÉÉES INUTILEMENT, NE SONT PAS À VOTRE AVANTAGE SI VOUS SOUHAITEZ VRAIMENT ACCÉDER À LA MAGISTRATURE SUPRÊME EN GUINÉE ÉQUATORIALE.

SACHEZ QUE NOUS RESTONS DES AFRICAINS AVEC NOS VALEURS ET NOS DIFFÉRENTES CROYANCES.

ET SURTOUT, IL FAUT AVOIR PEUR DE DIEU CAR LE TOUT PUISSANT NE LÂCHE JAMAIS SES ENFANTS ET EN PARTICULIER LES INNOCENTS.

1.2. NATURELLEMENT, EXCELLENCE VOUS ÊTES QUELQU'UN DE BIEN ET DE BON. SURTOUT, VOUS ÊTES UN HOMME D'ÉTAT QUI, MALGRÉ TOUT CE QUE L'ON PEUT VOUS REPROCHER, EST RÉELLEMENT PROCHE DU PEUPLE ÉQUATO-GUINÉEN ET EST À SON ÉCOUTE.

JE L'AI VÉRIFIÉ SUR LE TERRAIN À TRAVERS TOUTES LES PROVINCES DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE DANS LE CADRE RESPECTIVEMENT DE LA DISTRIBUTION DES TÔLES EN ZINC AUX POPULATIONS, LA DISTRIBUTION DES JOUETS AUX ENFANTS ET LES GRANDS CONCERTS "LIVE" ANNUELS À MALABO ET À BATA.

C'EST CETTE VÉRITABLE COMMUNION AVEC LES POPULATIONS LOCALES QUI M'A MOTIVÉ À ADHÉRER À VOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ POUR LA GUINÉE ÉQUATORIALE ET À ACCEPTER DE PRENDRE EN CHARGE VOTRE COMMUNICATION À L'INTERNATIONAL.

II- SUR MA SAISINE DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE PARIS POUR FAIRE VALOIR LÉGITIMEMENT MES DROITS VIS-À-VIS DE VOTRE EXCELLENCE À TITRE PERSONNEL, DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE ET DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE

2.1. COMME DIT UN ADAGE IVOIRIEN : « LORSQUE VOUS DANSEZ AVEC UN AVEUGLE, IL FAUT LE PIÉTINER DE TEMPS-EN-TEMPS AFIN QU'IL SACHE QUE VOUS ÊTES EFFECTIVEMENT À SES CÔTÉS EN TRAIN DE DANSER AVEC LUI ».

AUTREMENT DIT, MA SAISINE DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES JUSTE POUR VOUS RAPPELER QUE DEPUIS SEPTEMBRE 2011 À MARS 2016, HORMIS JUIN 2012, VOUS RESTEZ ME DEVOIR MES SALAIRES MENSUELS.

DANS MON ENTENDEMENT, IL N'YA PAS DE CONTENTIEUX.

C'EST POURQUOI, JE N'AI PAS SOLLICITÉ LES SERVICES DE MON AVOCAT POUR FAIRE VALOIR MES DROITS.

ET SURTOUT, JE NE VEUX PAS VOUS CRÉER DES PRÉJUDICES PAR RAPPORT À L'AFFAIRE PENDANTE DITE DES "BIENS MAL ACQUIS (B.M.A.)" POUR LAQUELLE VOUS ÊTES MIS EN EXAMEN ET QUI POURRAIT NUIRE GRAVEMENT À VOTRE CARRIÈRE POLITIQUE.

AUSSI, PARCE QUE CETTE AFFAIRE DITE DES "B.M.A." RISQUE DE METTRE FIN À VOTRE PROJET D'ÊTRE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE.

ENFIN, JE NE VEUX PAS DÉTRUIRE TOUTES LES ACTIONS QUE J'AI MENÉES POUR VOUS DÉFENDRE ICI EN FRANCE. VOUS LE SAVEZ BIEN.

2.2. APRÈS MA SAISINE DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE PARIS, EU ÉGARD À LA NATURE FRATERNELLE DE NOS RELATIONS, J'ATTENDAIS QUE VOTRE EXCELLENCE ME TÉLÉPHONE AFIN QUE NOUS NOUS EXPLIQUIONS ENTRE AMIS-FRÈRES.

MALHEUREUSEMENT, VOTRE ATTITUDE DE MEPRIS, VOTRE ORGUEIL ET VOTRE COMPLEXE DE SUPÉRIORITÉ ONT PRÉVALU SUR NOTRE AMITIÉ FRATERNELLE.

VOUS AVEZ DONC JUGÉ UTILE DE SOLLICITER LE CONCOURS DE MONSIEUR CONSTANT LEMALÉ, P.D.G. DE LA TÉLÉVISION AFRICA 24, POUR M'INTIMIDER EN ME MENAÇANT DE MORT.

CE QUI M'A OBLIGÉ LOGIQUEMENT À PORTER PLAINTÉ POUR ME PROTÉGER. ET SUITE À CES MENACES, J'AI DÛ DEMANDÉ LA RUPTURE DE MON CONTRAT DE TRAVAIL.

ENSUITE, VOUS AVEZ PORTÉ ÉGALEMENT CETTE AFFAIRE À LA CONNAISSANCE DES JOURNALISTES INVITÉS, EN AVRIL 2016, EN GUINÉE ÉQUATORIALE POUR LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2016.

ALORS QUE POUR VOTRE IMAGE ET POUR LE RESPECT DE VOTRE INTÉGRALITÉ MORALE, JE ME SUIS INTERDIT DE PARLER DE LA PRÉSENTE AFFAIRE A TOUTE PERSONNE ÉTRANGÈRE HORMIS À VOTRE AVOCAT MAÎTRE JEAN-CHARLE TCHIKAYA ET VOUS-MÊME.

AUCUNE PERSONNE NE COMPRENDRAIT QUE VOUS NE ME VERSEZ PAS MES SALAIRES MENSUELS DEPUIS SEPTEMBRE 2011 MALGRÉ TOUT L'ÉNORME TRAVAIL ABATTU PAR MES SOINS DANS LE CADRE DE MES FONCTIONS DE CHARGÉ DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS À L'INTERNATIONAL AUPRÈS DE LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE.

AUSSI, AUCUNE PERSONNE NE COMPRENDRAIT-ELLE QUE VOUS N'AVEZ PAS DÉCLARÉ MON EMBAUCHE AUPRÈS DES STRUCTURES COMPÉTENTES EN FRANCE.

ENFIN, POUR ME DÉMONTRER VOTRE POUVOIR ET VOTRE PUISSANCE, VOUS AVEZ ENGAGÉ MAÎTRE JEAN-CHARLES TCHIKAYA POUR VOUS DÉFENDRE CONTRE MOI DEVANT LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE PARIS.

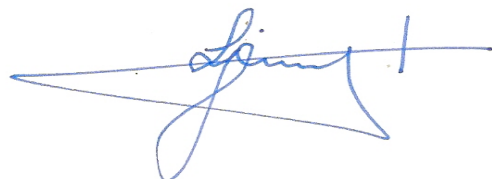
III- DEVANT DIEU, DEVANT LES HOMMES ET DANS VOTRE INTIME CONVICTION, VOUS ÊTES CONSCIENT DE RESTER ME DEVOIR MES SALAIRES MENSUELS DE SEPTEMBRE 2011 À SEPTEMBRE 2016. AUSSI, ÊTES-VOUS CONSCIENT DE N'AVOIR PAS DÉCLARÉ MON EMBAUCHE COMME L'EXIGE LA LOI FRANÇAISE EN LA MATIÈRE.

À CAUSE DE VOUS, ET JE POURRAI AISÉMENT LE DÉMONTRER, JE N'AI PAS ASSISTÉ, EN AOÛT 2011, AU RAPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE MORTELLE DE MA MÈRE DE LA FRANCE EN CÔTE D'IVOIRE.

À CAUSE DE VOUS, ET JE POURRAI AISÉMENT LE DÉMONTRER, J'AI PERDU, EN JANVIER 2013, MON EMPLOI DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES DE TELESUD EN FRANCE.

À CAUSE DE VOUS, ET JE POURRAI AISÉMENT LE DÉMONTRER, J'AI CONTRACTÉ, EN OCTOBRE 2015, LE CANCER DE LA PROSTATE.

Veillez agréer, Excellence, mes salutations distinguées.



M. Jacob Aimé LOBOUÉ